
CIRCULAIRE DE RENTRÉE

COLLÈGE/LYCÉE/ CFC & UFA

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023



1. Organigramme :

Chefs d'Établissements :

M. Guy-Michel MAHIEU – Collège – Lycée - CFC et UFA

Mme Sandrine SIMON – Ecole et Collège

Un organigramme complet vous sera communiqué début septembre via écoledirecte.

1. Calendrier des vacances scolaires

Calendrier scolaire 2022-2023 - Zone C

Rentrée scolaire 2022	: Reprise des cours le jeudi 1 ^{er} septembre 2022
Vacances de la Toussaint 2022	: Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël 2022	: Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver 2023	: Du samedi 18 février 2023 au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps 2023	: Du samedi 22 avril 2023 au mardi 9 mai 2023
Pont de l'Ascension 2023	: Du mercredi 17 mai 2023 au lundi 22 mai 2023
Vacances d'été 2023	: Début des vacances d'été le samedi 8 juillet 2023

Le départ en vacances a lieu après la classe le jour indiqué.

Le retour en classe a lieu le matin des jours indiqués.

2. Projet d'établissement :

Vous trouverez ci-joint le projet d'établissement du collège/lycée Jeanne d'Arc. Ce texte, inspiré du charisme de Sainte Emilie de Rodat (fondatrice de la Congrégation de la Sainte-Famille de Villefranche de Rouergue et de notre École), fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement. Il a été rédigé par le Conseil d'Établissement et validé par le Conseil de Tutelle de la Sainte-Famille.

3. Vie scolaire

📌 En cette nouvelle année scolaire, l'accueil et le service vie scolaire sont implantés dès l'entrée de l'établissement.

📌 Tous les visiteurs (Parents, visiteurs, intervenants, ...) doivent se présenter avant de se rendre dans les locaux de l'établissement.

Les élèves qui ont besoin des services de la vie scolaire s'adressent initialement au service vie scolaire de l'accueil qui les informera ou les orientera dans leur recherche.

4. Horaires des cours :

Les horaires de cours seront les suivants :

- ✓ 08 h 00/08 h 55 et 08 h 55/09 h 50 : cours
- ✓ 09 h 50/10 h 05 : récréation
- ✓ 10 h 05/11 h 00 et 11 h 00/11 h 55 : cours
- ✓ 11 h 55/12 h 50 et 12 h 50/13 h 45 : cours ou pause méridienne selon EDT
- ✓ 13 h 45/14 h 40 et 14 h 40/15 h 35 : cours
- ✓ 15 h 35/15 h 50 : récréation
- ✓ 15 h 50/16 h 45 et 16 h 45 /17 h 40 : cours ou étude ou retour à la maison selon EDT

N. B. : Pour les élèves terminant à 16 h 45 : Possibilité de rester en étude de 17 h 00 à 17 h 40

5. Horaires de rentrée 2022 :

COLLEGE

6ème :

- Accueil par G. M. Mahieu, S. Simon, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
JEUDI 1 SEPTEMBRE A 09 h 30 à la Chapelle (suivre le fléchage)
- Réunion d'information de rentrée pour les parents le JEUDI 1 SEPTEMBRE à 17 h 00 :** présentation des équipes pédagogiques et informations diverses.
- L'après-midi, la reprise est prévue à 13 h 30.**
- 16 h 15 : Goûter de rentrée.
- Sortie des élèves à partir de 16 h 45.

5ème :

- Accueil par G. M. Mahieu, S. Simon, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
VENDREDI 02 SEPTEMBRE A 10 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage)

4ème :

- Accueil par G. M. Mahieu, S. Simon, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
VENDREDI 02 SEPTEMBRE A 09 h 30 à la Chapelle (suivre le fléchage)

3ème :

- Accueil par G. M. Mahieu, S. Simon, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
VENDREDI 02 SEPTEMBRE A 09 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage)

LYCEES

2^{nde} Générale et Technologique :

- Accueil par G. M. Mahieu, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
VENDREDI 02 SEPTEMBRE A 08 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage)

2^{nde} Professionnelle ASSP et 1^{ère} année de CAP ATMFC :

- Accueil par G. M. Mahieu, C. Calmettes, Anne Alquier et les professeurs principaux le :
VENDREDI 02 SEPTEMBRE A 08 h 30 à la Chapelle (suivre le fléchage)

1^{re} Générale :

- Accueil par G. M. Mahieu, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
VENDREDI 02 SEPTEMBRE A 10 h 30 à la Chapelle (suivre le fléchage)

Tle Générale :

- Accueil par G. M. Mahieu, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
VENDREDI 02 SEPTEMBRE A 11 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage)

1^{re} et Tle ST2S, ASSP et 2^{ème} année CAP ATMFC :

- Accueil par G. M. Mahieu, A. Alquier, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
VENDREDI 02 SEPTEMBRE A 11 h 30 à la Chapelle (suivre le fléchage)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

MC Animation et Gestion de Projets dans le Secteur Sportif :

- Accueil par G. M. Mahieu, A. Alquier, C. Calmettes et les professeurs principaux le :
LUNDI 05 SEPTEMBRE A 08 h 00 à la Chapelle (suivre le fléchage)

N. B. : le 2 septembre, fin des cours à 16 h 45 pour tous les élèves

6. Réunions de rentrée pour les parents

COLLEGE

6^{ème} : voir ci-dessus

5^{ème} : le lundi 5 septembre à 17 h 00

4^{ème} : le mardi 6 septembre à 17 h 00

3^{ème} : le jeudi 8 septembre à 17 h 00

LYCEES

2^{nde} GT, 2^{nde} Pro. et CAP 1 et 2 : le lundi 5 septembre à 17 h 30

1^{ère} GT et 1^{ère} Pro. : le mardi 6 septembre à 17 h 30

Terminales GT et Pro. : le jeudi 8 septembre à 17 h 30

7. Fournitures diverses :

Au collège :

📌 La liste des fournitures pour la rentrée est envoyée par mail pour les nouveaux élèves et par message EcoleDirecte pour les élèves scolarisés à Jeanne d'Arc en 2021-2022.

📌 Les manuels scolaires sont fournis par l'établissement (en fin d'année, tout manuel qui ne serait pas restitué ou qui ne serait pas en bon état sera facturé à la famille).

Au lycée :

📌 Pas de liste de fournitures (à voir à la rentrée avec les enseignants).

📌 **Manuels scolaires** : prêtés par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune.

📌 **1^{er} équipement (tenue professionnelle)** : fourni par la Région Occitanie dans le cadre de la Carte Jeune.

📌 Travaux Pratiques de sciences : tous les élèves du lycée Général, Technologique et Professionnel doivent être équipés d'une blouse blanche en coton (manches longues).

📌 Référence calculatrice pour les élèves de Lycée Général et Technologique : CASIO GRAPH 35+ E II

📌 2^{nde} BAC PRO ASSP :

✓ Référence calculatrice : CASIO GRAPH 25+ LYCEE PRO

✓ Carnet de pratique en Mathématiques : ISBN 978-2-01-712745-1

Education Physique et Sportive pour tous :

📌 Tous les élèves doivent avoir une raquette de badminton, une paire de chaussures de sport (pas de baskets en toile), un short, un tee-shirt, un survêtement et une gourde d'eau. EN AUCUN CAS la tenue de sport ne peut être celle de la journée, chaussures comprises.

Le jour de la rentrée :

📌 Tous les élèves doivent avoir au minimum : un agenda, des feuilles de copie et/ou un cahier de brouillon, une trousse avec stylos. **ATTENTION AU COLLEGE l'AGENDA est intégré au carnet de liaison.**

📌 Les manuels et divers documents seront remis aux élèves.

📌 Un carnet de liaison **avec agenda** sera remis aux collégiens.

8. Elèves internes :

Les garçons seront hébergés à la Résidence Arc en Ciel – avenue Julien Bailly et les filles au dortoir dans l'établissement – 11 allées Pierre Bérégovoy.

LES JOURS ET HORAIRES D'INSTALLATION A LA RENTREE

- Les enfants de 6^{ème} seront accueillis jeudi 1^{er} septembre à 8h30 à la Résidence pour les garçons et au dortoir pour les filles.

- Les enfants de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et du lycée seront accueillis le jeudi 1^{er} septembre entre 17h00 et 18h30 à la Résidence pour les garçons et au dortoir pour les filles.

LE TROUSSEAU À PRÉVOIR EN PLUS DES EFFETS PERSONNELS

- obligatoirement un protège matelas plastifié en 90

- un drap housse

- une couverture avec un drap ou une couette avec housse

- un oreiller ou un traversin avec taie

- un nécessaire de toilette et du linge de toilette

- un réveil (facultatif)

Pour une question de sécurité, les bombes aérosols sont interdites (déodorant, gel coiffant, désodorisant...).

L'ACCUEIL DU DIMANCHE SOIR

Les enfants qui viennent le dimanche soir seront accueillis à la Résidence. L'accueil se fait de 20h à 22h00 (en cas d'arrivée tardive ou d'absence exceptionnelle les responsables de l'enfant doivent impérativement prévenir la Responsable de l'internat). Le repas n'étant pas prévu par l'établissement le dimanche soir, vos enfants peuvent avoir mangé avant de venir ou arriver avec leur repas (micro-onde à disposition dans le lieu collectif) – le repas est interdit en chambre. Concernant les filles qui sont hébergées au dortoir la semaine, merci de prévoir un sac de couchage (un lit leur sera attribué à la Résidence pour le dimanche).

Merci et à bientôt ! - Isabelle AZAM / Responsable vie scolaire Internat

9. Section Foot

SECTION FOOTBALL COLLEGE

Mardi 6 septembre à 15h35 : essayage des tenues au petit jardin

Mardi 13 septembre à 15h35 : reprise des entraînements sur terrain

SECTION FOOTBALL LYCEE

Vendredi 9 septembre à 11h : essayage des tenues au petit jardin

Lundi 12 septembre à 15h35 : reprise des entraînements sur terrain

10. PFMF au Lycée Professionnel :

Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

-  Pour les élèves de 2^{nde} ASSP et 1^{re} année CAP ATMFC : les dates des PFMP seront précisées à la rentrée de septembre
-  Pour les élèves entrant en 1^{re} ASSP, Tle ASSP ou 2^{ème} année CAP ATMFC : les dates sont indiquées par les enseignants à la fin de l'année scolaire en cours pour l'année 2022-2023

11. Stages sur les niveaux d'orientation (4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde}) :

-  En dehors des stages prévus dans le calendrier de l'année, l'établissement accepte de rédiger des conventions de stage pour des stages d'observation ou de découverte pour les périodes des premières semaines de vacances de Toussaint, d'hiver et de Printemps. Cette proposition vise à favoriser la réflexion des élèves et s'inscrit dans le cadre du parcours Avenir.

12. Infirmerie – Point écoute

Infirmerie

L'établissement et son personnel ne sont pas habilités à donner des médicaments.

Pour les traitements médicaux suivis et à prendre en journée ou dans le cadre de l'internat, il est indispensable que soit établi un Plan d'Accueil Individualisé (P.A.I.) avec copie ou original de la prescription médicale.

Pour tous les soucis de santé, au-delà des premiers soins, dès la première difficulté évoquée par un enfant les services de l'établissement contactent la famille ou les services d'urgence en fonction de la gravité.

Point-écoute

Florence Fritsch accompagne les élèves dans leur scolarité pour tous les aspects psychologiques ou soucis de cohabitation. Le point écoute est un lieu ouvert et la confidentialité est première. Sauf situation grave, Mme Fritsch ne communique aucun élément aux différents services de l'établissement (Direction, enseignants, vie scolaire).

Un document est distribué en début d'année ou annexé au carnet de bord pour expliquer le fonctionnement de ces deux lieux d'accueil.

13. Comportement – Tenue

Intégrer notre ensemble scolaire c'est accepter de vivre ensemble et le respect des règles collectives.

Celles-ci se définissent autour des mots respect – tolérance et attitude au travail.

Les tenues vestimentaires doivent être correctes et l'élève fait de son travail la première priorité de sa journée.

Les choses ainsi posées, le recours au règlement intérieur et à la sanction ne peuvent être qu'exceptionnels.

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons un bel été !

Pour l'équipe de Direction

S. Simon et GM Mahieu